

DELIBERATION**du Conseil d'administration de l'Université du Mans****Séance du 30 mars 2021****Election du Président de l'Université du Mans****LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

- VU** *le Code de l'Education et notamment son article L712-2 portant sur les attributions du Président de l'université et L712-3 relatif à la composition du conseil d'administration ;*
- VU** *l'arrêté SAGJ-21-003 du 26 janvier 2021 portant sur l'organisation de l'élection du Président de l'Université du Mans ;*
- VU** *l'arrêté SAGJ-21-010 portant sur la recevabilité des candidatures et le report de la date du scrutin pour l'élection du Président de l'Université du Mans ;*
- VU** *le procès-verbal de dépouillement afférent aux trois tours de scrutins, en date du 30 mars 2021 ;*
- VU** *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017.*

1. Procède au premier tour du scrutin ;

Le détail du vote est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	36
Nombre d'électeurs ayant émargé	36
Nombre de votes constatés dans l'urne	36
Nombre de bulletins blancs	2
Nombre de suffrages valablement exprimés	34

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le :

Résultat détaillé du vote

Le nombre de voix obtenues pour chaque candidat :

Candidats	Nombre de voix obtenues
Monsieur Laurent BOURQUIN	16
Monsieur Pascal LEROUX	18

2. Procède au deuxième tour du scrutin ;

Le détail du vote est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	36
Nombre d'électeurs ayant émargé	36
Nombre de votes constatés dans l'urne	36
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de suffrages valablement exprimés	35

Résultat détaillé du vote

Le nombre de voix obtenues pour chaque candidat :

Candidats	Nombre de voix obtenues
Monsieur Laurent BOURQUIN	17
Monsieur Pascal LEROUX	18

3. Procède au troisième tour du scrutin ;

Le détail du vote est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	36
Nombre d'électeurs ayant émargé	36
Nombre de votes constatés dans l'urne	36
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de suffrages valablement exprimés	35

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le :

Résultat détaillé du vote

Le nombre de voix obtenues pour chaque candidat :

Candidats	Nombre de voix obtenues
Monsieur Laurent BOURQUIN	17
Monsieur Pascal LEROUX	18

4. Procède au constat suivant ;

Aucun des 3 tours de scrutins n'a permis à l'un des deux candidats d'obtenir la majorité absolue, aussi, la séance a été levée et une nouvelle date de réunion consacrée à l'élection du Président a été fixée au mardi 6 avril 2021.

Le Président de séance,
Jean-Philippe MELCHIOR

Le 31 mars 2021



Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le :